



Groupe SERVICA - 46 Rue Alexandre Richetta 69400 Villefranche sur Saône

Téléphone : 04 74 68 42 22 – Fax : 04 74 62 98 78

www.servica.fr

SARL au capital de 232 000 euros – SIRET : 322578790 00022 - APE : 4669B

COMMUNICATION SUR LE

PROGRES

COP

Période couverte par la COP : 2016-2017

Table des matières

1. Renouveaulement de soutien aux principes du GLOBAL COMPACT	2
2. Description des actions menées et mesures des résultats	2
2.1. DROITS DE L'HOMME	2
2.2. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL.....	3
2.3. ENVIRONNEMENT	3
2.4. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	4

1. Renouveaulement de soutien aux principes du GLOBAL COMPACT

Déclaration de M. BOURLOUX, P.D.G SOFIELCA

Par la rédaction de cette COP, je renouvelle l'engagement pris par l'entreprise SOFIELCA, depuis sa 1^{ère} adhésion en janvier 2015, de soutenir les 10 principes développés par le GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES. Ces principes, intégrés à notre stratégie et développés au sein de notre politique de communication, de ressources humaines et au sein même de nos processus, sont profondément liés à nos valeurs : le respect des droits de l'homme, le respect des normes internationales du travail, la réalisation d'une activité industrielle dans le respect et la préservation de l'environnement.

Nous continuerons à prôner et à mettre en œuvre ces valeurs

Pascal BOURLOUX

2. Description des actions menées et mesures des résultats

2.1. DROITS DE L'HOMME

- Evaluation des fournisseurs.
Respect de la réglementation et création d'une questionnaire demandant aux fournisseurs les normes sociétales appliquées
- Protection de nos salariés
Suivi annuel du document unique
Plan de gestion des risques
- Des postes de travail sécurisé et rangé
Réalisation d'audits 5S avec mise en place d'actions
Stockage des produits dangereux (dans des armoires sécurisées ou bacs de rétention)

2.2. NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- Respect de la réglementation du droit du travail
- Respect des principes établis par les différentes conventions internationales : participation à aucune forme de travail forcé, respect de la réglementation relative aux discriminations et à l'égalité homme femme
- Respect de la convention collective à laquelle l'entreprise est assujettie
- Respect de la parité

<i>Pyramide des ages</i>			
<i>Tranches d'âges</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Tota</i>
< à 21 ans	2	0	2
de 21 à 25 ans	0	1	1
de 26 à 30 ans	2	0	2
de 31 à 35 ans	2	0	2
de 36 à 40 ans	3	3	6
de 41 à 45 ans	3	1	4
de 46 à 50 ans	4	2	6
de 51 à 55 ans	1	6	7
de 56 à 60 ans	0	1	1
> à 60 ans	0	1	1
Total	17	15	32
Moyenne d'âges	42		

2.3. ENVIRONNEMENT

- Mise en place d'un système de Management de l'Environnement SME
- Création d'un manuel environnement disponible pour les parties intéressées
- Définition d'objectifs environnementaux décrits au sein d'une politique environnementale affichée à l'attention des salariés et communiquée aux parties intéressées

Ces objectifs sont :

la maîtrise et la gestion des déchets (tri et valorisation des déchets)

la réduction de la consommation d'énergie (électricité, gaz, carburants...)

la gestion des produits dangereux (filière d'évacuation maîtrisée, stockage ...)

5.2. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Engagement de la Direction exprimé le 01/09/2017 :-

« J'exprime ce jour ma volonté d'engager Sofielca et les 3V dans un système de management de l'environnement. Ces entreprises maîtrisent depuis de nombreuses années le SMQ leur permettant une amélioration continue de leurs pratiques.

Il est de ma responsabilité de dirigeant de veiller au respect des obligations réglementaires et par cette démarche d'engagement dans le SME d'aller encore plus loin en termes de performance environnementale. Nos efforts se concentreront sur 3 thématiques : la réduction et la valorisation de nos déchets, la réduction de nos consommations d'énergie (électricité et gaz) et la maîtrise des produits dangereux. Le suivi des indicateurs du processus environnement nous permettra de mesurer nos progrès et d'engager les actions adéquates.

Je m'engage donc à impulser le changement vers une meilleure qualité environnementale, à soutenir les actions visant à réduire les impacts environnementaux, à définir des objectifs réalisables, à organiser les processus de manière à garantir la prise en compte des aspects environnementaux. Pour se faire, je missionne Mme AUMONIER Christelle au sein de l'entreprise SOFIELCA et Mme PLAT-GIROD Christelle au sein de l'entreprise Les 3V, leur confiant la gestion du processus environnement.

Je tiendrai un rôle actif dans cette démarche et examinerai lors des revues de direction l'efficacité et l'efficience de ce système. »


Pascal BOURLOUX
Président Directeur Général


Approbation Alain VOTA
Responsable Les 3V

Mise en place et suivi des indicateurs en lien avec ces objectifs environnementaux

Résultats 2017 :

- Consommation électricité : +15%
- Consommation Gaz : -0,7%

Formation des salariés en lien avec les objectifs environnementaux

Définition des aspects environnementaux significatifs et mise en place d'actions de prévention et d'essais périodiques pour faire face aux situations d'urgence

Engagement dans un processus de Certification ISO14001 (mars 2018)

2.4. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Valorisation de la responsabilité sociétale (en interne et via le formulaire d'évaluation de nos fournisseurs)